



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION SECURITE SANITAIRE



Gourbeyre, le 04 MARS 2026

SERVICE SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

La Directrice Générale par intérim de l'Agence de Santé  
de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

Affaire suivie par : Département « eau potable »

Courriel : ar971-edch@ars.sante.fr

Tél. : 05 90 99 64 59 / 64 60

à

Monsieur le Maire d'ANSE-BERTRAND  
Monsieur le Maire de PORT-LOUIS  
Monsieur le Président du SMGEAG

Réf. : 2026-43

**LEVÉE DE L'INTERDICTION DE CONSOMMATION  
EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE  
Ville d'Anse-Bertrand et Port-Louis  
UDI CAMPECHE MASSIOUX**

Dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, le laboratoire Carso m'a fait part des résultats des prélèvements de recontrôle réalisés le 27 février 2026.

Conformément aux articles R.1321-26 à 30 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine ces résultats montrent que la qualité des eaux distribuées est à nouveau conforme aux normes et ne représente pas de danger pour les paramètres mesurés.

Aussi, je vous invite à lever la restriction de consommation de l'eau demandée par mes services le 26 février dernier ; de communiquer à la population cette mesure ; et de transmettre ces éléments à mes services.

Veuillez trouver ci-dessous la synthèse des résultats reçus ce jour, relatifs aux prélèvements effectués le 27/02/2026, sur lesquels se base la présente demande de levée de restriction de consommation :

| Date<br>Prélèvement  | Code et nom<br>Point de surveillance                                            | Bactéries<br>coliformes<br>(UFC/100<br>ml) | Escherichia<br>coli<br>(UFC/100<br>ml) | Entérocoques<br>(UFC/100 ml) |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------------|
| 27/02/2026           | Installation : TTP<br>Point de Surveillance: SORTIE RESERVOIR                   | < 1                                        | < 1                                    | < 1                          |
| 27/02/2026           | Installation : UDI<br>Point de Surveillance : POINT MOBILE<br>CAMPECHE MASSIOUX | < 1                                        | < 1                                    | < 1                          |
| 27/02/2026           | Installation : UDI<br>Point de Surveillance : ECOLE DE MASSIOUX                 | < 1                                        | < 1                                    | < 1                          |
| Limite de qualité    |                                                                                 | -                                          | 0                                      | 0                            |
| Référence de qualité |                                                                                 | 0                                          | -                                      | -                            |

La Directrice Générale par intérim,



Dr Florelle BRADAMANTIS

Copie :  
Monsieur le Préfet  
Direction technique du SMGEAG